



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 15 du mois de février à 18 heures 30, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 12

Membres votants : 15 (3 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, Emmanuelle DUPUY , Stéphane FARGE , Alexandre TRONCHE, Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Isabelle SEGUY, Marie-Laure LEGER, Hervé BONAUD , DEVILLERS Dominique.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Stéphanie CISCARD (pouvoir N. TARDIF) Isabelle VIRONDEAU (pouvoir CH. CARON) Ivan RICORDEL (pouvoir S. FARGE).

Secrétaire de séance : Stéphane FARGE

Date de convocation : 04 février 2023

DELIBERATION N° 2023.08 convention assistance à maîtrise d'ouvrage Corrèze Ingénierie aménagement de la cour de l'école

Monsieur le Maire rappelle le contexte du projet d'aménagement de la cour de l'école élémentaire réalisé en co-conception avec le CAUE et le CPIE de la Corrèze. La proposition restituée décline les lignes directrices et les enjeux d'aménagement. Monsieur le maire propose de confier à Corrèze Ingénierie une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'opération aménagement de la cour de l'école. Cette mission permettra un accompagnement dans la phase de programmation, la rédaction d'un programme technique détaillé, le suivi du maître d'œuvre retenu.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité

- D'autoriser le maire à signer la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec Corrèze Ingénierie
- S'engage à inscrire les crédits au budget 2023 pour la somme de 3000.00 € TTC.

Pour extrait conforme,
Christophe CARON, maire de MEYSSAC



Suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0